

Déserters des troupes coloniales ? Cadre juridique et comportements (Caraïbe française, XVIII^e siècle).

Elodie Bascoul¹ , Marion Philip¹ , Méloé Maillard¹, Simon Gabay¹ , and Marie Houlemare¹ 

¹ Université de Genève, Suisse

Abstract

La désertion militaire dans la Caraïbe française au XVIII^e siècle constitue un observatoire privilégié des effets du changement normatif sur les comportements individuels. En mobilisant des modèles de reconnaissance automatique de texte et d'analyse de mise en page spécifiquement entraînés sur des archives coloniales manuscrites, cette recherche analyse un corpus inédit de 127 dossiers judiciaires de soldats déserteurs. L'exploitation quantitative et qualitative de ces sources met en évidence une corrélation significative entre l'ordonnance royale de 1776, qui substitue à la peine capitale les travaux forcés, et une augmentation mesurable des actes de désertion, particulièrement marquée à Saint-Domingue. Ces résultats suggèrent que l'adoucissement relatif de la sanction a modifié les calculs de risque des soldats, révélant ainsi la sensibilité des pratiques individuelles aux transformations du cadre juridique. L'étude contribue à la fois à l'histoire pénale coloniale et aux usages des méthodes computationnelles en histoire sociale.

Mots-clés: Reconnaissance automatique de texte (ATR), désertion, Caraïbe française (XVIII^e siècle), législation militaire

Keywords: Automatic Text Recognition (ATR), desertion, French Caribbean (18th century), military legislation

1 Introduction

Phénomène massif à l'époque moderne, la désertion est considérée comme une véritable « maladie des armées » [6]. Est réputé déserteur en France et dans les colonies de la Caraïbe française du XVIII^e siècle quiconque s'éloigne de plus de deux lieues de sa garnison sans un congé¹. Les déserteurs rattrapés sont punis par les conseils de guerre, qui appliquent les peines prévues par les ordonnances royales. Si les documents judiciaires traitant de la désertion prennent plusieurs formes juridiques (procès criminel, jugement contradictoire, jugement par contumace, compte-rendu du conseil de guerre, etc.), ils possèdent cependant tous



FIGURE 1 – La Caraïbe française au XVIII^e siècle. (Couleurs attribuées selon la Fig. 5).

Elodie Bascoul, Marion Philip, Méloé Maillard, Simon Gabay, and Marie Houlemare. “Déserters des troupes coloniales ? Cadre juridique et comportements (Caraïbe française, XVIII^e siècle).” *Actes de la Conférence Humanistica*, éd. par Serena Crespi, Simon Gabay, Martin Grandjean, Ariane Pinche, Marie Puren et Léa Saint-Raymond. Vol. 4. Anthology of Computers and the Humanities. 2026, 27–36. <https://doi.org/10.63744/ZkpxSmLJdwIB>.

© 2026 par les auteurs. Sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).

1. *Ordonnance du Roy, portant amnistie générale [...] & qui impose la peine de mort aux déserteurs, du 2 juillet 1716*, Chez François Reynier, imprimeur du Roy à Perpignan, 1719. Articles III et IV, pp. 5-6.

des informations communes, que le soldat en fuite ait été appréhendé ou non : son nom, son régiment et la date de sa fuite. C'est cette dernière information que nous souhaitons exploiter.

Si l'étude de la Caraïbe française à l'époque moderne (Fig. 1) a déjà connu un tournant quantitatif, celui-ci a surtout concerné les recherches sur les esclaves, et tout particulièrement la traite transatlantique (Slave Voyages) et le marronnage [7]. Les troupes coloniales, en revanche, attendent toujours des travaux de ce type². Étudier les dynamiques de fuite des soldats au regard des évolutions juridiques dans les années 1770 peut être utile : elle permet de se demander s'il y a une corrélation entre le changement du droit et le changement dans la pratique des individus, sur une échelle de plusieurs dizaines d'années. Dans quelle mesure une mutation juridique peut-elle changer le comportement de personnes ? Quel impact peut-elle avoir sur les pratiques de la désertion ?

En étudiant les dossiers individuels de déserteurs dans la Caraïbe française, nous pensons être en mesure de prouver qu'une accélération des désertions à la fin du XVIII^e siècle est fortement corrélée à un changement dans la législation. Cette première affirmation faite sur une base purement quantitative doit cependant être nuancée par l'analyse qualitative de quelques cas individuels, rappelant l'importance d'une analyse multiscalaire. Ce travail permet ainsi de contribuer à l'étude des réactions individuelles face aux changements dans le droit.

2 État de l'art

Récemment, plusieurs projets en histoire moderne coloniale ont été consacrés à des populations subalternes qui laissent peu de trace dans les archives, tels les esclaves. Dans ses travaux sur l'affranchissement, L. Chappuis a ajusté le modèle de reconnaissance automatique de textes (*Automatic Text Recognition*, ATR) FONDUE-GD [11] aux testaments de planteurs propriétaires d'esclaves à l'Île de France (actuelle Île Maurice). En visualisant les données ainsi extraites par le biais d'une carte, elle a pu démontrer que les esclaves affranchis sont majoritairement des femmes qui travaillent au plus près du maître, partageant une intimité quotidienne avec eux [4]. Cr. Eddins, quant à elle, a étudié les annonces de dénonciation et de recherche des esclaves en fuite dans le journal imprimé de Saint Domingue *Les Affiches américaines*. Elle a ainsi démontré que l'insertion sociale des esclaves nés à Saint-Domingue et les liens entre plantations leur permettaient de fuir plus longtemps et de manière plus efficace que les esclaves arrivés d'Afrique. L'organisation de la fuite et la survie au sein des communautés marronnes de Saint-Domingue seraient ainsi les prémices d'une conscience collective menant à la Révolution haïtienne [7].

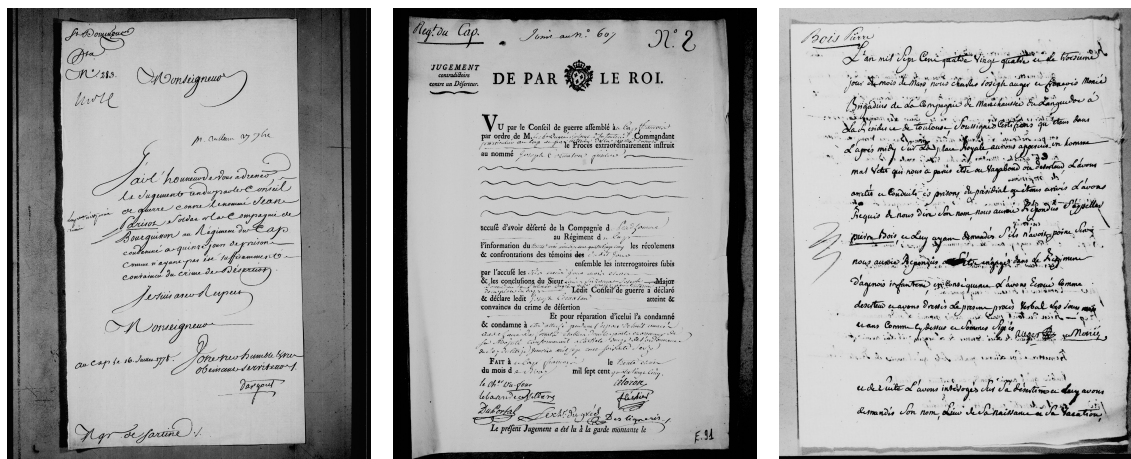
Les projets portant sur les archives coloniales utilisent des jeux de données de plus en plus conséquents, faisant de la création et de l'amélioration des modèles d'ATR de véritables enjeux pour simplifier l'accès aux ressources historiques. C'est notamment le cas du projet Globalise Time Machine Europe, qui développe une démarche d'histoire globale en utilisant les archives de la Compagnie des Indes Néerlandaises [20].

Dans nos archives manuscrites du XVIII^e siècle, il est désormais difficile de se passer de l'utilisation de l'ATR, qui permet d'accélérer le repérage de thématiques et d'informations ciblées dans les archives. Ainsi, en matière d'ATR, plusieurs choix s'offrent à nous. La plateforme Transkribus [15] propose un modèle pour les mains du XVIII^e siècle, mais son utilisation est payante. Gratuit et ouvert, Kraken [16] propose depuis plusieurs années des modèles pour les mains françaises de plus en plus précis. L'amélioration de ces modèles est rendue possible grâce à l'utilisation de divers jeux de données distribués selon les recommandations de HTR United [3]. Leur agrégation pour les entraînements fait émerger des modèles toujours plus conséquents, généraux et performants [11; 12].

2. Des études ont été menées, mais non de manière quantitative. Voir [18; 19]

3 Entraînement

Nous avons été confrontés à deux problèmes. D’une part, la nature très diversifiée des documents (correspondance, formulaires, comptes-rendus, etc., fig. 2) multiplie les problèmes de mise en page (passages imprimés, notes marginales, etc.). D’autre part, nos sources sont écrites par de très nombreuses personnes, qui ont toutes leur propre main. Afin d’extraire l’information des fac-similés numériques, il a donc été nécessaire de créer deux modèles : un premier d’analyse de mise en page, et un second d’ATR³.



(a) Compte-rendu d’un conseil de guerre, procès de Jean Parisot (ANOM COL E 328bis). (b) Jugement contradictoire contre un déserteur, procès de Joseph Cornaton (ANOM COL E 91). (c) Compte-rendu de capture de Pierre Bois, par la maréchaussée (ANOM COL E 140).

FIGURE 2 – Exemples de documents contenus dans la COL E des Archives Nationales d’Outre-mer.

3.1 Corpus

Notre volonté de créer un modèle d’ATR dépassant le cadre de ce simple travail, nous avons pris en compte la totalité des dossiers personnels de soldats conservés aux Archives nationales d’Outre-Mer à Aix-en-Provence (ANOM), qui, dans le cadre d’un partenariat de recherche, nous a confié l’intégralité de la série COL E numérisée. Réunie de manière arbitraire par différents archivistes au cours du temps, cette collection contient les dossiers des personnels administratifs, civils et militaires des colonies (comptes, correspondance, mémoires, extraits mortuaires, registres de succession, procès, etc., cf. fig. 2). Le corpus de travail pour l’ajustement du modèle se compose d’échantillons de trois sous-corpus (Tab. 1) : des extraits de COL E, ainsi que deux corpus de correspondances de planteurs avec leur famille. Les fac-similés retenus pour l’entraînement ont été choisis de manière à être les plus représentatifs du contenu global des différentes collections.

Cotes	Type de document	Nombre de vues	Échantillon
ANOM Col E	Dossiers individuels	351 897	449
AN/T//586	Correspondance Fougeu-Conflans	518	107
AN/T//1113	Correspondance Rochefoucault-Provenchère	1181	82

TABLEAU 1 – Corpus de travail et échantillons retenus pour l’entraînement du modèle d’ATR.

3. Ces deux modèles ont été pensés et créés conjointement dans le cadre du projet de recherche MEGV .

3.2 Analyse de mise en page

À notre connaissance, très peu de projets ont tenté de construire un modèle d'analyse de mise en page pour les documents d'archives de l'époque moderne [4 ; 17] : nous avons donc tenté de pallier ce problème. La préparation des données pour l'analyse de mise en page a été effectuée grâce à l'application *open source* eScriptorium [16] dont l'Université de Genève possède une instance [8], en suivant les préconisations du projet SegmOnto [10] afin de permettre leur interopérabilité et leur réutilisation [3].

Zones	Images	Nombre d'objets ^a	Précision ^b	Rappel ^c	mAP50 ^d	mAP50-95 ^e
all	64	134	62%	57.1%	52.5%	31.6%
MainZone	64	75	78.2%	88%	91.8%	65.8%
MarginTextZone	15	22	43.6%	59.1%	41.5%	26.8%
StampZone	20	25	82.8%	92%	93.5%	54.1%
NumberingZone	4	4	73.2%	75%	68.6%	30%
DigitizationArtefactZone	7	7	56.1%	85.7%	67.8%	41.8%
DamageZone	1	1	0%	0%	0%	0%

^a Nombre d'objets détectés dans les images.

^b Proportion de détections correctes parmi l'ensemble des détections produites.

^c Proportion d'objets présents qui sont correctement détectés par le modèle.

^d Détection correcte si l'intersection sur union (IoU) entre la prédiction et la vérité terrain est supérieure ou égale à 0,5.

^e Même chose que le précédent, avec des seuils d'IoU allant de 0,50 à 0,95 par pas de 0,05, puis moyennées sur l'ensemble des classes.

TABLEAU 2 – Évaluation des performances du modèle *seg_megv*.

Le modèle obtenu, nommé *seg_megv*, constitue une première proposition de modèle d'analyse de mise en page pour la pluralité de documents administratifs de l'Empire français à l'époque moderne (Tab. 2). Pour son entraînement, nous avons identifié six zones (Fig. 3). Le but était qu'elles ne soient pas trop compliquées (afin de distinguer le corps de texte et les marges principalement), mais qu'elles soient aussi communes à tous les types de documents étudiés :

- MainZone : pour le corps du texte,
- StampZone : pour les tampons ou les cachets,
- NumberingZone : pour la numérotation des pages,
- DigitizationArtefactZone : pour les zones où du texte est récupéré mais ne nous intéresse pas,
- MarginTextZone : pour le texte situé en marge du corps du texte,
- DamageZone : pour les zones de texte endommagées.

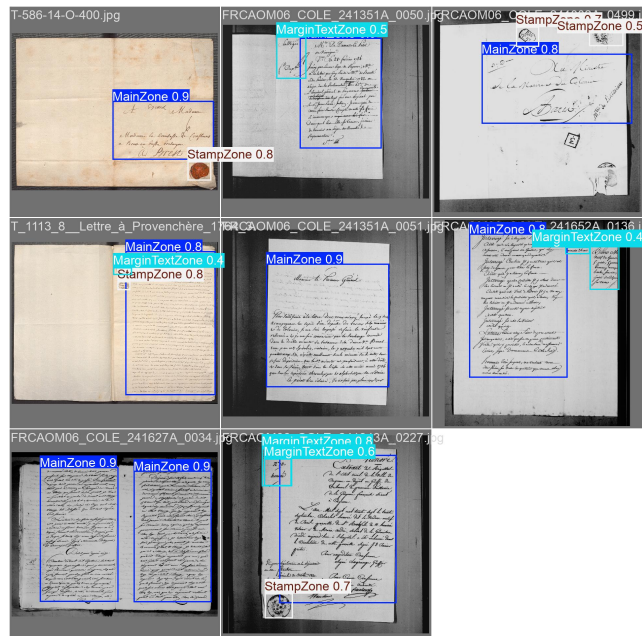


FIGURE 3 – La prédiction faite par le modèle *seg_megv*.

3.3 Reconnaissance automatique de texte (ATR)

Après avoir testé les modèles d'ATR disponibles et en l'absence d'étude sur les mains des administrateurs coloniaux du XVIII^e siècle, nous avons préparé des données spécifiques pour ajuster (*fine-tune*) le modèle généraliste FoNDUE-GD-v3-fr [12]. Concernant le type de transcription des données utilisé pour l'entraînement du modèle ATR, nous avons choisi de suivre les conseils du *Guide pour le traitement numérique des textes en français* [9] afin de permettre l'interopérabilité de ces données, utiles dans l'entraînement des méga modèles [11]. Cette approche a en effet déjà démontré son efficacité dans les travaux de L. Chappuis [4] sur les documents conservés aux National Archives of Mauritius, et d'Y. Jauregui [14] sur les manuscrits de la Bibliothèque de l' Arsenal (tab. 3).


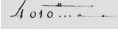
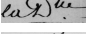
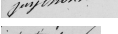
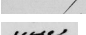
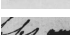
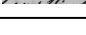
Catégorie	Cas	Traitement	Exemple	Image
Abréviation	Esperluette (&)	Conservation	&	
Abréviation	Sommes d'argent	Guillemets droits " (U+22)	4010^lt " "	
Abréviation	Suscrites	Précédé de ^ (U+02C6)	la D^lle	
Agglutination	Pas d'apostrophe	Respect du système	jay lhonneur	
Signe	Croisettes	Croisettes ※ (U+203B)	intentions ※	
Correction	Rature lisible	Entre doubles-crochets (U+301A et U+301B)	[[une]]	
Correction	Rature lisible	Entre doubles-crochets (U+301A et U+301B)	ses [[...]]	

TABLEAU 3 – Principales règles de transcription.

Nous avons ajusté le modèle généraliste FoNDUE-GDv3-fr avec nos données, afin de développer un modèle plus adapté aux mains des administrateurs coloniaux du corpus de la COL E, nommé FoNDUE-GD-MEGV-v2. Pour déterminer son efficacité réelle, nous l'avons comparé avec FoNDUE-GD-v3-fr, en les testant tous les deux sur un même jeu de données constitué de 17 folios qui n'ont pas été vus pendant l'entraînement. Le nouveau modèle FoNDUE-GD-MEGV-v2 ajusté spécifiquement pour nos données a permis d'augmenter la performance en exactitude de caractères de 1,48 pt de % et d'augmenter de 4,92 pt de % la performance en exactitude mot à mot [21] (Tab. 4). Il constitue à ce jour le premier modèle d'envergure ciblé sur un corpus de documents privés et administratifs de l'Empire français.

Modèle testé	Nombre d'erreurs	Exactitude de caractères	Exactitude mot à mot
FoNDUE-GD-v3-fr	4422	81,81%	46,65%
FoNDUE-GD-MEGV-v2	4062	83,29%	51,57%

TABLEAU 4 – Évaluation des différents modèles sur un lot de 17 fac-similés numériques.

4 Méthode

Pour notre corpus de travail, nous avons sélectionné 185 dossiers de soldats via une recherche par mots-clés dans leur titre dans l'inventaire de la série COL E. Nous avons appliqué les modèles d'ATR et de segmentation obtenus sur ces 185 dossiers de déserteurs : les fichiers ALTO ont été successivement transformés en TEI et en HTML grâce à des feuilles de style XSLT, permettant l'affichage simultané des sources et de leur transcription⁴ (fig. 4). Grâce à une recherche par mots-

4. Nous remercions Fl. Goy et M. Philip pour leur aide dans la création du script xslt.

clés effectuée dans cette page html, puis complétée par une recherche manuelle lorsque cela a été nécessaire en raison du manque de précision de l'ATR, les dates de désertion présentes dans 127 dossiers ont été retenues.

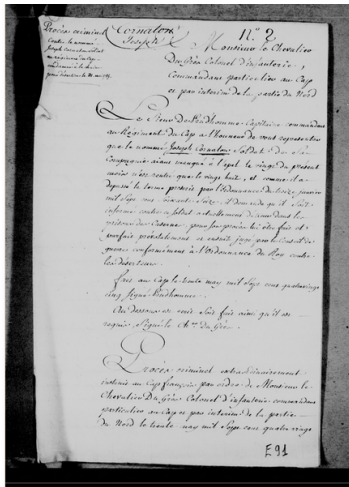
<p>Navigation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aderf, Pierre, 1778, COL, E, 1 • Albert, Louis, 1778, COL, E, 2 • Amour, Jean, Nicolas, 1771, COL, E, 4 • Aniel, Pierre, 1782, COL, E, 5 • Antoine, Jean, 1769, COL, E, 7 • Arnaux, Jean, 1777, COL, E, 8 • Arnoult, Jean, Pierre, 1774, COL, E, 8 • Arribart, Mathieu, François, 1777, COL, E, 9 • Aunilliant, Paul, 1719, COL, E, 12 • Auzoux, Jean, Baptiste, 1775, COL, E, 13 • Baisse, Pierre, 1780, COL, E, 15 • Baquet, Jean, Baptiste, François, 1774, COL, E, 16 • Barrier, Nicolas, 1783, COL, E, 18 • Barnière, Pierre, 1789, COL, E, 18 • Barthélemy, Jean, 1779, COL, E, 18 • Bassot, 1766, COL, E, 18 • Bastide, Claude, 1782, COL, E, 18 • Baucay, 1778, COL, E, 19 • Bauquet, Gaspard, 1777, COL, E, 20 • Beaudet, Jean, Louis, 1780, COL, E, 22 • Berdeilh, Jean, Louis, 1763, COL, E, 27 • Bernichon, Pierre, 1774, COL, E, 28 • Bezard, François, 1783, COL, E, 31 • Billy, François, 1776-1777, COL, E, 32 • Boistel, Mathurin, 1770, COL, E, 37 • Bord, de, Grandfond, Alexandre, Pépin, 1773-1781, COL, E, 41 • Borneau, Charles, 1783, COL, E, 42 • Bruet, Jean, 1776, COL, E, 54 • Bruniot, Alexis, 1781, COL, E, 55 • Butel, Pierre, 1777, COL, E, 57 • Cadaux, Jean, 1777, COL, E, 58 • Cadot, Louis, 1785, COL, E, 58 • Carbonnel, Siméon, 1719, COL, E, 62 • Casset, Louis, 1770, COL, E, 65 	<p>Cornaton, Joseph, 1785, COL, E, 91 - FRCAOM6_COLE_241098A_0599</p> <p>Proces criminet moger Contre le nommé Joseph Cornaton Soldat au régiment du Cap condamné à la chaine pour désertion le 31. mai 1785.</p> <p>Josep Monsieur le Chevalier Du Grès Colonel d'injanterie Commandant partier lier au Cap et par interim de la partie du Nerd Le Sieur De Prudhomme Capitaine commandant au Régiment du Cap a l'honneur de vous représenter que le nommé Joseph Cornaton soldat de sa compagnie aiant manqué a l'apet le vingt du present mois n'est rentre que le vingt huit, et comme il a depassé le terme prescrit par l'ordonnance du treize janvier mil sept cent soixante seize, il demande qu'il soit inferme contre ce soldat actuellement detenu dans les prisons des Casernes, pour son procès lui être fait et parfait prévotablement et ensuite jugé par le Conseil de que ne conformément à l'ordonnance du Roy contre les désertours. fait au Caple troute may mil sept cent quatrevinge cinq signé Prudhomme. Au dessous est écrit soit fait ainsi qu'il est</p>	
--	--	---

FIGURE 4 – Capture d'écran de la page html produite.

Cet écart entre les 185 dossiers initiaux et les 127 conservés est expliqué par les cas non-retenus de soldats déserteurs en métropole, rattrapés et envoyés servir pour une certaine durée dans les troupes coloniales, en échange de la commutation de leur peine. Dans la mesure où la désertion ayant eu lieu en métropole est bien connue à l'époque moderne [5; 23], ces 58 cas ont été volontairement écartés pour nous concentrer sur ceux arrivés sur le terrain colonial, en raison de ses particularités géographiques (insularité) et techniques (éloignement de la métropole de plusieurs mois de navigation, dynamiques sociales en société esclavagiste).

5 Résultats

Le résultat obtenu est un graphique montrant le nombre de désertions par année (1696-1790), en fonction des colonies, prenant en compte au total les 127 cas pertinents contenant au moins une année de désertion déclarée (Fig. 5).

Le siècle est marqué par deux ordonnances majeures contre la désertion : celle de 1717 transforme la peine des galères initialement prévue en peine de mort, tandis que celle de 1776 transforme la condamnation à mort en travaux forcés, selon les circonstances et le moment de la désertion, et émet par la même occasion une amnistie pardonnant les déserteurs partis avant le 1er janvier 1776 qui se présenteront⁵. D'emblée, nous pouvons constater dans l'ensemble une corrélation entre le changement juridique apporté par l'ordonnance de 1776 et le changement dans la pratique de désertion. Il est malheureusement difficile de se prononcer sur un potentiel effet de l'ordonnance de

5. Ordonnance du Roy, portant amnistie générale [...] 1716, op. cit.; et Ordonnance du Roi, qui accorde amnistie aux déserteurs de la Marine et des Colonies, du 13 janvier 1776, in Moreau de Saint-Méry, Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent, Paris, Moutard imprimeur, 1784-1790, t. 5, p. 658.

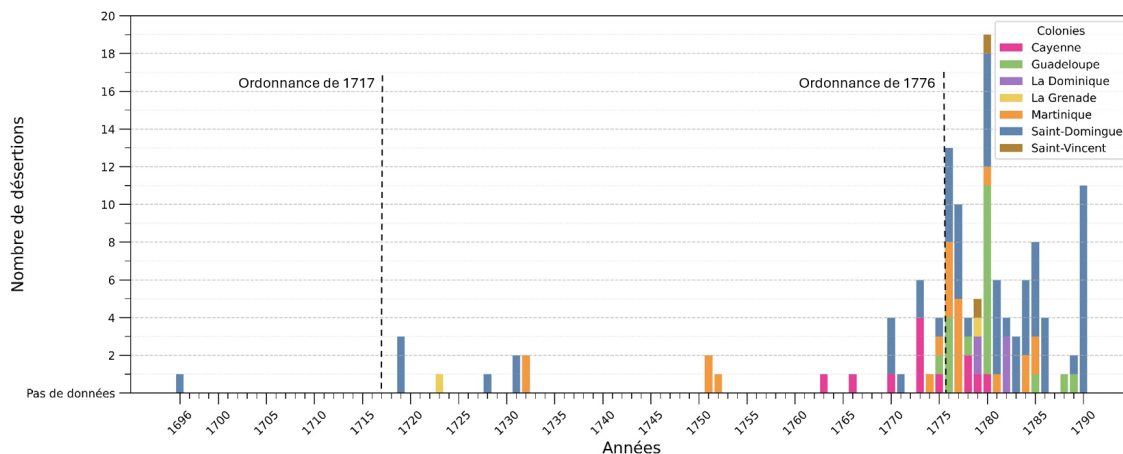


FIGURE 5 – Nombre de désertions par an (1696-1790) en fonction des colonies.

1717 sur le comportement des hommes. Le peu de cas de la première moitié du XVIII^e siècle et leur grand nombre pour la fin du siècle peuvent être expliqués par des dynamiques matérielles de conservation des documents, en élaboration tout au long du siècle [13]. En revanche, le pic des désertions de la fin du siècle coïncide avec l’ordonnance de 1776 qui supprime la peine de mort au profit des travaux forcés. Ainsi, la superposition de ces deux phénomènes pour la fin du siècle semble montrer que la loi est connue des hommes, qui profiteraient de son relâchement pour partir : elle a un effet direct sur les pratiques de désertion.

À l’échelle des colonies, il est frappant de constater que la moitié des cas de désertion ont lieu à Saint-Domingue. Cette particularité peut être due à plusieurs facteurs. Beaucoup plus grande que les autres, Saint-Domingue accueille davantage de soldats en garnison, ce qui peut expliquer qu’il y ait proportionnellement plus de cas. Ensuite, les intérêts économiques de la France dans cette colonie sont très forts. Première productrice de sucre, elle importe énormément d’esclaves, et ses dynamiques sociales sont marquées par un climat de violence général beaucoup plus fort que dans les autres colonies esclavagistes des petites Antilles [2 ; 22]. D’ailleurs, dès la fin des années 1770, elle devient une place centrale pour l’accueil des détachements et des escadres français envoyés pour combattre lors de la Guerre d’Indépendance américaine [18]. S’il est impossible de relever les tendances de désertion dans la Caraïbe lors de la Guerre de Sept Ans (1756-1762), l’arrivée de la guerre semble pourtant constituer un facteur externe et interne fort : l’optique de se battre réellement et de risquer sa vie autrement que dans les garnisons et les travaux pour son compte ou celui du Roi amène aussi les hommes à fuir. Ainsi, la prépondérance de la colonie de Saint-Domingue dans les cas de désertion peut s’expliquer tant par des facteurs structurels des sociétés esclavagistes, que des facteurs internes propres aux dynamiques sociales de Saint-Domingue et des facteurs externes, tels que la réalité de la guerre.

6 Discussion

Sur la base des résultats observés, il est possible d’affirmer que les soldats ont une bonne connaissance des réformes législatives qui les concernent. Cependant, il faut être attentif au fait que cette lecture distanciée de sources judiciaires reflète une pluralité de cas individuels et appelle une lecture serrée qui permet de mieux comprendre le problème posé par la norme et son appropriation par les subalternes.

À Saint-Domingue, Gilbert Pépin et Joseph Cornaton, deux soldats de seize ans de la garnison du Cap, partent en 1785 laver leur linge dans la colline voisine. Alors qu’ils boivent ensemble une

bouteille d'alcool, ils s'endorment et manquent l'appel du soir à la garnison, ce qui provoque la plainte du capitaine et initie la procédure du jugement pour désertion contre eux. Interrogé « s'il n'est pas informé de la rigueur des ordonnances du Roy contre les déserteurs », Cornaton conteste l'accusation de désertion et répond « que le jour où elles ont été lues aux casernes il était de garde au fort Picolet, et qu'il croyait seulement qu'il suffisait de ne point passer les limites pour ne pas être réputé déserteur »⁶.

Cependant, ces cas sont placés dans le graphique sur le même plan que des désertions motivées et parfois avouées, telle la désertion de Jean Diavet, 26 ans, qui s'enfuit en 1776 après 15 mois de service au Cap, affirmant « n'avoir rien fait que de courir les grands chemins pour arriver le plus tôt possible sur le territoire espagnol », afin de se soustraire de l'autorité impériale française⁷.

Ainsi, si la corrélation entre l'évolution de la loi et l'augmentation de la désertion visible sur le graphique nous permet de penser que les hommes connaissent le cadre juridique qui les concerne et qu'il a une influence sur le choix de la fuite, l'analyse multiscalaire nuance cette hypothèse. Sans remettre en question la tendance globale, l'étude des cas individuels amène à questionner la définition de la désertion, entre définition juridique fixe, compréhension par les soldats et qualification des cas par les autorités [1]. Sont considérés comme déserteurs devant la justice ceux qui entreprennent réellement de prendre la fuite, tout comme ceux dont le comportement inadapté n'entre pas en adéquation avec la norme.

7 Pistes

Ce travail permet ainsi de contribuer à l'étude des réactions individuelles face aux changements dans le droit. L'approche distante permet de postuler une corrélation entre changement de la loi en 1776 et modification des comportements, les études de cas permettant d'améliorer la compréhension de ces derniers. La collecte des données a fait émerger des tendances de désertion qui restent à exploiter, telle que le choix de la journée comme moment privilégié de la fuite, ou la répartition annuelle des cas de désertion. Finalement, cette analyse temporelle nous a permis d'identifier des groupes de désertions différents, révélant que certains hommes ont choisi la fuite en groupe plutôt que la fuite individuelle.

De tels résultats encourageants et permis par la lecture distante incitent à approfondir notre analyse des dynamiques globales du moment de la désertion, en se concentrant sur des analyses micro-historiques, afin de questionner les dynamiques sociales, les stratégies et les relais de la fuite.

Financement

Les recherches ont été menées dans le cadre du projet *Masculinités esclavagistes* (FNS n° 219753).

Références

- [1] BASCOUL, Elodie. « "Il ne croyait pas avoir besoin de permission pour aller se promener" : les soldats des troupes coloniales face à la norme dans la Caraïbe française (xviii^e siècle) ». Communication présentée au colloque «(Re)penser les masculinités modernes», Angers, 20-21 novembre 2025.
- [2] BUTEL, Paul. *Histoire des Antilles françaises, xvii^e-xx^e siècle*. Paris : Perrin, 2002.
- [3] CHAGUÉ, Alix et CLÉRICÉ, Thibault. « "I'm Here to Fight for Ground Truth" : HTR-United, a Solution Towards a Common for HTR Training Data ». In : *Digital Humanities 2023 : Collaboration as Opportunity*. Graz, Autriche, 2023. DOI : 10.5281/zenodo.8107761.

6. ANOM COL E 91 et 333.

7. ANOM COL E 134.

- [4] CHAPPUIS, Loraine. « Entre servitude et dépendance : cartographie des affranchissements à l'île de France (île Maurice) à la fin du XVIII^e siècle ». À paraître. n.d.
- [5] CORVISIER, André. *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat*. Thèse de doct. Paris, 1964.
- [6] CORVISIER, André. « Service militaire et mobilité géographique au XVIII^e siècle ». In : *Annales de démographie historique*, no. 1 (1971), p. 185-204. URL : https://www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1971_num_1970_1_1085.
- [7] EDDINS, Crystal Nicole. « Runaways, Repertoires, and Repression : Marronnage and the Haitian Revolution, 1766–1791 ». In : *Journal of Haitian Studies* 25, no. 1 (2019), p. 4-38. DOI : 10.1353/jhs.2019.0000.
- [8] GABAY, Simon, CHAMPENOIS, Robin, KUENZLI, Pierre, FALCONE, Jean-Luc et CHARPILLOZ, Christophe. « Formes Numérisées et Détection Unifiée des Écritures (FoNDUE) ». 2021. URL : <https://fondue.unige.ch>.
- [9] GABAY, Simon, ING, Lucence, PINCHE, Ariane et SOLFRINI, Sonia. « Guide pour le traitement numérique des textes en français ». À paraître. n.d.
- [10] GABAY, Simon, PINCHE, Ariane, CHRISTENSEN, Kelly et CAMPS, Jean-Baptiste. « SegmOnto : A Controlled Vocabulary to Describe and Process Digital Facsimiles ». In : *Journal of Data Mining and Digital Humanities* (2024). DOI : 10.46298/jdmdh.12689.
- [11] GABAY, Simon et al. « Lire avant de faire lire. Réflexions philologiques sur la reconnaissance automatique de texte pour les manuscrits modernes français ». In : *Revue Humanités numériques* 12 (2025). DOI : 10.4000/15ick.
- [12] GABAY, Simon et al. « Transcribing Western Modern Manuscripts (1500–2020) ». In : *DH 2025 - Digital Humanities conference*. Alliance of Digital Humanities Organizations (ADHO). Lisbonne, Portugal, 2025. URL : <https://hal.science/hal-05063299>.
- [13] HOULLEMARE, Marie. « La fabrique des archives coloniales et la naissance d'une conscience impériale (France, XVIII^e siècle) ». In : *Revue d'histoire moderne et contemporaine* n° 61, no. 2 (2014), p. 7-31. DOI : 10.3917/rhmc.612.0007.
- [14] JAUREGUI, Yvan et GABAY, Simon. « Espionner les espions : cartographier les représentants des puissances étrangères à Paris d'après les rapports de police du XVIII^e siècle ». In : *Humanistica 2024*. Histoire/archéologie. Association francophone des humanités numériques. Meknès, Morocco, 2024. URL : <https://hal.science/hal-04559418>.
- [15] KAHLE, Philip, COLUTTO, Sebastian, HACKL, Günter et MÜHLBERGER, Günter. « Transkribus - A Service Platform for Transcription, Recognition and Retrieval of Historical Documents ». In : *2017 14th IAPR International Conference on Document Analysis and Recognition (ICDAR)*. T. 04. 2017, p. 19-24. DOI : 10.1109/ICDAR.2017.307.
- [16] KIESSLING, Benjamin, TISSOT, Robin, STOKES, Peter et STÖKL BEN EZRA, Daniel. « eScriptorium : An Open Source Platform for Historical Document Analysis ». In : *2019 International Conference on Document Analysis and Recognition Workshops (ICDARW)*. T. 2. 2019, p. 19-19. DOI : 10.1109/ICDARW.2019.10032.
- [17] KOOLEN, Marijn, HOEKSTRA, Rik, ODDENS, Joris, SLUIJTER, Ronald, VAN KOERT, Rutger, BROUWER, Gijsjan et BRUGMAN, Hennie. « The Value of Preexisting Structures for Digital Access : Modelling the Resolutions of the Dutch States General ». In : *Journal on Computing and Cultural Heritage* 16, no. 1 (2023). DOI : 10.1145/3575864.
- [18] LESUEUR, Boris. « Les troupes coloniales aux Antilles sous l'Ancien Régime ». In : *Histoire, économie & société* 28, no. 4 (2009), p. 3-19. DOI : 10.3917/hes.094.0003.

- [19] LESUEUR, Boris. *Les Troupes coloniales d'Ancien Régime : fidelitate per mare et terras*. Paris : SPM, 2015.
- [20] PETRAM, Lodewijk et ROSSUM, Matthias van. « Transforming Historical Research Practices – A Digital Infrastructure for the VOC Archive (GLOBALISE) ». In : *International Journal of Maritime History* 34, no. 3 (2022), p. 494-502. DOI : 10.1177/08438714221112873.
- [21] PHILIP, Marion, BASCOUL, Elodie, GABAY, Simon, GAUFFROY-NAUDIN, Thomas et MAILLARD, Méloé. « Participer à l'élaboration d'un modèle de traitement numérique des archives manuscrites modernes. Rapport d'étape du projet FNS "Masculinités esclavagistes. Genre et violence dans la Caraïbe française (XVIIIe siècle)". » à publier sur le github du projet. n.d.
- [22] ROGERS, Dominique. « Raciser la société : un projet administratif pour une société dominicoise complexe (1760-1791) ». In : *Journal de la Société des Américanistes* 95, no. 2 (2009), p. 235-260. DOI : <https://doi.org/10.4000/jsa.11094>.
- [23] SERIU, Naoko. *Faire un soldat : une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIIIe s.)* Thèse de doct. EHESS, 2005.